

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [felix-leducguenette-cssmv-gouv-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/2285199ba69917a69fc09eb6>

Date d'obtention : 2025-01-08 17:01:00

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Il faut toujours suivre les étapes essentiels permettant de guider nos interventions soient l'amorce, la nature, les intentions et l'étendue, toujours en se fiant à la Trousse Sexto.

D'emblée, il est important de suivre les étapes préliminaires. En premier lieu, il faut parler à l'auteur du signalement et à la jeune victime. En second lieu, il faut évaluer l'incident et troisièmement, vérifier l'information. Aussi, avant l'étape 4, il est important d'estimer que les activités pourraient être malveillantes et de nature criminelle.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Qu'il est important de bien suivre chaque étape de la Trousse Sexto et que chaque situation est différente, il faut donc utiliser notre jugement clinique pour analyser s'il s'agit d'un acte impulsif ou malveillant. Toujours en suivant les 4 étapes, avant la 4ème, il est important d'estimer que les activités pourraient être malveillantes et de nature criminelle. Ainsi, il est de notre responsabilité de contacter le service de police et de ne pas compléter la grille d'évaluation de l'incident avec l'investigateur. Aussi, il est important de se rappeler que si nous avons des raisons de croire qu'il y a du contenu correspondant à de la pornographie juvénile dans son appareil électronique, il faut le confisquer. Je retiens aussi qu'il faut adopter des bonnes pratiques durant nos conversations avec la jeune victime soit encourager la jeune victime à adopter une attitude positive envers elle-même, encourager celle-ci à faire une distinction entre une erreur de jugement et la personne qu'elle est, faire valoir l'importance de s'entourer de bons amis qui sauront l'aider et tâcher de ne pas se limiter à la collecte d'informations.

De plus, que l'école n'est pas mandataire de la police. En effet, avant ces formations, j'avais tendance à croire (surtout en tant qu'intervenant dans le milieu scolaire) que la police avait le droit de nous ordonner de faire certaines interventions. Or, je comprends maintenant que nous ne sommes pas mandataire de celle-ci et qu'il faut utiliser notre jugement clinique pour aussi dire non et la renvoyer à ses obligations professionnelles.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Parler au jeune instigateur, s'il s'agit d'un acte malveillant, car selon moi, c'est dans ses situations que le jeune pourrait être moins collaborant. Ainsi, il est important de bien suivre les étapes en cas d'acte malveillant soit consulter le service de police dans les plus bref délais, de déterminer avec le service de police quand et comment informer les parents du jeune instigateur et s'assurer qu'un signalement a été fait auprès de la DPJ. Évidemment, certaines situations de cette nature peuvent être stressantes et complexes, mais la Trousse Sexto est bien détaillé et simple d'utilisation. En étant dans une école secondaire qui met cette Trousse de l'avant, je me sens mieux outillé pour intervenir avec celle-ci, surtout après ces formations en ligne.